



Visites au CH de Perpignan

Publié le mercredi 03 juin 2020

A compter du jeudi 4 juin 2020, les visites aux patients hospitalisés seront autorisées dans la limite de **2 visiteurs par jour et par patient**.

Il est demandé aux visiteurs de porter obligatoirement le masque, de respecter la bonne hygiène des mains ainsi que les gestes barrières.

Le contrôle à l'entrée principale sera remplacé par un contrôle aux entrées des bâtiments. Il est rappelé que les visites sont autorisées de 12h à 20h et interdites aux mineurs.

Concernant les secteurs de la Néonatalogie, de la Maternité et de Pédiatrie, nous informons que **seuls les parents sont autorisés à visiter leur enfant**.